

Comité international de la Croix-Rouge

DÉCÈS DE M. HANS HAUG

Le CICR a appris avec une très grande tristesse le décès survenu le 12 avril 1995 à Saint-Gall de M. Hans Haug, membre honoraire du Comité.

Né en 1921 à Saint-Gall, M. Haug avait fait des études de droit aux Universités de Genève et de Zurich. Il fut nommé en 1967 professeur titulaire de la chaire de droit international public à l'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales de Saint-Gall, poste qu'il occupa jusqu'en 1986.

Parallèlement, M. Haug a rejoint la Croix-Rouge suisse en 1946; il fut nommé secrétaire général de cette Société en 1952 et en devint le président en 1968 jusqu'en 1982. Entre-temps, il fut de 1968 à 1982 un des vice-présidents de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, poste qui revient *ex-officio* au président de la Croix-Rouge suisse. De plus, il fut membre, dès 1971, du Conseil de l'Institut Henry-Dunant et, de 1978 à 1980, il fut président du Conseil et de l'Assemblée de cet Institut.

Enfin M. Haug a été appelé à se joindre au CICR comme membre du Comité dès mars 1983. Il fut nommé membre honoraire en 1992.

*

* * *

Avec la disparition de M. Hans Haug, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge perd un grand serviteur dont le rôle fut déterminant sur les plans national et international. Président de la Croix-Rouge suisse, il donna l'impulsion nécessaire à l'œuvre de solidarité et de coopération de la Société nationale; en sa qualité de

vice-président de la Fédération et plus tard comme membre du CICR, Hans Haug a su favoriser le dialogue entre les représentants de toutes les Sociétés nationales et s'engager sans répit pour une cohésion plus profonde du Mouvement et pour son efficacité accrue dans l'action.

En vérité, dans la ligne des fondateurs de la Croix-Rouge, il a toujours eu le souci de lier l'action et le droit dans un engagement exemplaire de plus de quarante ans pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Par ses recherches et son enseignement, il a contribué activement au développement et à la diffusion du droit humanitaire. La longue liste de ses publications est le reflet de ses nombreux centres d'intérêt, qu'il s'agisse du droit humanitaire, des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de la contribution du Mouvement à la paix, de la lutte contre la torture.

Il nous a laissé une œuvre-phare, *Humanité pour tous — Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* qui traduit remarquablement sa vision globale et universelle du message de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Hans Haug dont on s'est plu à souligner la sagacité, la constance, l'intégrité et la rigueur, teintée d'un humour typiquement suisse alémanique, fut un véritable homme de Croix-Rouge.

Tous ses nombreux amis du CICR, des Sociétés nationales et de la Fédération pleurent aujourd'hui un homme dont la contribution à la cause humanitaire a été exceptionnelle. Et, comme l'a souligné le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, en accompagnant Hans Haug à sa dernière demeure: «L'humanité lui en sera reconnaissante. Son message restera gravé dans nos mémoires».